

Société de développement commercial du Vieux-Montréal – Quartier historique

Procès-verbal de l'Assemblée générale du budget

Tenue le 9 septembre 2021, à 10h07

Salle de la Commune, Marché Bonsecours
310, rue Saint-Paul Est

Sont présents :

48 membres en règle de la SDC

À la table de présentation siègent :

Me Robert Astell, Président du Conseil d'administration

M. Mario Lafrance, Directeur général de la SDC Vieux-Montréal – Quartier historique

Mme Anita Ramacieri, Présidente d'assemblée

1. Ouverture de l'assemblée

Me Robert Astell, président du conseil d'administration de la SDC Vieux-Montréal, souhaite la bienvenue aux membres présents dans la salle. Sur la proposition de M. Jean-Marc Demers (Agence Braque), secondée par Mme Nathalie Laliberté (Gestion Georges Coulombe), l'Assemblée générale du budget est déclarée ouverte à 10h07.

Adoptée à l'unanimité.

2. Élection du président et du secrétaire d'assemblée

Me Robert Astell suggère aux membres présents à l'assemblée que Mme Anita Ramacieri puisse présider cette Assemblée générale du budget et que Mme Yeliz Aydin en soit nommée la secrétaire d'assemblée. Sur la proposition de Mme Marie-Philippe Bouchard (TV5 Québec Canada), secondée par Mme Katia Ohayon (Chaussures Sandrini) cette proposition est adoptée.

Adoptée à l'unanimité.

3. Conformité de l'assemblée (avis de convocation et quorum)

La présidente d'assemblée s'assure de la conformité de l'avis de convocation et du quorum. Elle déclare l'Assemblée générale du budget conforme en informant les membres présents qu'après vérification, l'avis de convocation a été transmis à tous les membres, selon les modalités établies par la réglementation régissant la SDC et que le quorum est atteint pour la tenue de la présente assemblée.

4. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour suivant, qui est conforme à l'avis de convocation préalablement transmis, a été remis aux membres présents :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Élection du président et du secrétaire d'assemblée
3. Conformité de l'assemblée (avis de convocation et quorum)
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée générale du budget
6. Présentation du plan d'action 2022
7. Présentation et adoption du budget 2022
8. Levée de l'assemblée

L'adoption de l'ordre du jour, tel que présenté, est proposée par Mme Assmae Loudyi (ALLIED Properties), secondée par M. Vincent Di Candido (Échos Montréal).

Adoptée à l'unanimité.

5. Adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée générale du budget

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du budget 2020 a été acheminé à tous les membres par envoi électronique.

L'adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du budget du 10 septembre 2020, tel que présenté, est proposée par Mme Angèle Vermette (Guidatour), secondée par Mme Marie-Josée Robitaille (Musée Pointe-à-Callière).

Adoptée à l'unanimité.

6. Présentation du plan d'action 2022

La présidente de l'Assemblée générale du budget demande au directeur général de présenter le plan d'action de la SDC pour l'année 2022.

M. Lafrance présente le Plan d'Action 2022 qui sera axé sur les volets suivants toujours en mode de management stratégique et dans le cadre de la mission de l'organisation qui consiste à *rassembler ses membres afin de constituer une collectivité d'affaires unifiée pour assurer la mise en valeur et le développement économique du quartier historique.*

En bref, voici les points essentiels couverts par la présentation du Plan d'Action 2022 de la SDC Vieux-Montréal.

- **Continuité des activités déjà entreprises en plaçant les membres au cœur des activités.**
- **Convivialité du quartier – Attractivité pour les visiteurs été comme hiver:** amélioration du processus d'embellissement du quartier, création d'initiatives visant la rétention des visiteurs en saison hivernale, développement d'une stratégie commune assurant une animation à l'année, soutien à l'offre culturelle du quartier, réalisation d'aménagements selon les besoins de nos membres et la réalité du territoire.
- **Positionnement stratégique – Représentativité au cœur des enjeux majeurs :** représentation des actifs et de la spécificité du quartier historique au palier municipal, provincial et fédéral visant à maintenir un positionnement en termes de quartier d'affaires et de destination nord-américaine de choix, représentation de la collectivité d'affaires du Vieux-Montréal auprès de l'environnement externe concernant la relance économique ainsi que les enjeux de cohabitation et de santé et de sécurité publique.
- **Développement de la collectivité – L'âme du quartier passe par ses gens :** bonification des initiatives prônant le bon voisinage et le volet humain dans le Vieux-Montréal, adaptation des stratégies des réseautages d'affaires en fonction des nouveaux paramètres postpandémiques, reprise, lorsque ce sera possible, du calendrier d'activités de réseautage des gens d'affaires du Vieux-Montréal.

- **Soutien dans l'amélioration des pratiques d'affaires – Ressources dédiées aux entreprises du quartier :** déploiement de nouveaux outils corporatifs visant à mieux outiller les entrepreneurs dans le quartier historique pour leur plan d'affaires, création d'un canal de communication dédié aux entreprises du Vieux-Montréal facilitant les échanges avec la structure municipale, amélioration dans l'analyse des besoins des entreprises selon des enjeux précis.

Le directeur général termine sa présentation du Plan d'Action 2022.

La présidente d'assemblée permet l'ouverture d'une période de questions et cède la parole à M. Vincent Di Candido (Échos Montréal) qui remercie le directeur général de la SDC pour les activités à venir pour l'année 2022. Ensuite, M. Vincent Di Candido (Échos Montréal) renouvelle sa suggestion pour l'organisation d'un marché de Noël pour l'année 2022.

7. Présentation et adoption du budget 2022

M. Mario Lafrance propose aux membres de la SDC que le budget 2022 soit identique à celui de l'année 2021, et ce, sans modification dans les postes budgétaires.

Attendu que nous sommes toujours en période de pandémie, il est préférable de ne pas exiger d'augmentation de budget pour l'année 2022 comme cela a été fait pour l'année 2021. Donc, comme pour le Budget 2020 et le Budget 2021, la cotisation annuelle minimale des membres restera à 110,00 \$ et la cotisation annuelle maximale, à 5 500,00 \$.

Le budget 2022 de la SDC engendrera des dépenses de 1 581 000 \$ au total. Pour assurer un budget équilibré, les revenus devront être du même ordre. Comme il n'y aura pas d'indexation annuelle au coût de la vie, dans ce montant global, la somme des cotisations des membres de la SDC sera encore de 1 564 000\$. La constitution totale des revenus pour le budget 2022 de la SDC prévoit également l'entrée d'un montant de 17 000 \$, provenant de revenus d'intérêts escomptés.

VIEUX -
MONTRÉAL
— SDC —
QUARTIER
HISTORIQUE

Le budget 2022 sera identique au budget 2021, et ce, sans modification dans les postes budgétaires. Le budget 2021 de la SDC Vieux-Montréal – Quartier historique sera ainsi de **1 581 000 \$** au total. Dans ce montant global, la somme des cotisations des membres de la SDC sera de 1 564 000 \$. Un montant de 17 000 \$, provenant de revenus d'intérêts escomptés, s'ajoutera aux cotisations des membres. Il n'y aura pas d'indexation annuelle au coût de la vie, la cotisation annuelle minimale sera maintenue à 110,00 \$ et la cotisation annuelle maximale, à 5 500,00 \$.

L'adoption du budget pour l'année 2022, tel que présenté, est proposée par M. Vincent Di Candido, secondé par Mme Anne de Shalla.

Adopté à l'unanimité.

(Résolution B2021-1004)

8. Levée de l'assemblée

Mme Anita Ramacieri remercie les membres présents pour leur déplacement et leur participation. La levée de l'Assemblée générale du budget est proposée par Mme Nathalye Laliberté (Gestion Georges Coulombe), secondée par Mme Assmae Loudyi (ALLIED Properties), à 10h21.

Adoptée à l'unanimité.

Anita Ramacieri
Présidente d'assemblée

Yeliz Aydin
Secrétaire d'assemblée